

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/09/2011

Réception par le Prefet : 26/09/2011

Publication : 30/09/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-9-6-6

Séance du vendredi 23 septembre 2011

### CONVENTION MULTIPARTENARIALE DE LA COOPERATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE EN ALSACE (CIGAL)

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'approuver le co-financement du poste de chargé de mission CIGAL pour un montant de 13.500 € prélevé sur le Programme C714 Chapitre 65 Nature 65732 Fonction 61.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions